

trop éloigné pour que le transport y soit rentable, contient une quantité importante de bois sur pied qui sera exploité commercialement à mesure que les besoins augmenteront et qu'il y aura des moyens de transport. Les grandes régions forestières qui sont considérées improductives du point de vue commercial n'en jouent pas moins un rôle important par l'influence qu'elles exercent sur le climat, l'hydrographie et le sol. Le tableau 1 indique les superficies de forêts productives et non productives dans chaque province et territoire. L'aire forestière du Canada, classée par genre de boisés et par province, paraît au chapitre I, p. 32.

### 1.—Forêts productives et non productives, par province, 1962

Province ou territoire	Forêts productives			Forêts non productives	Superficie totale des forêts
	Accessibles	Éventuellement accessibles	Total		
	(milles carrés)				
Terre-Neuve.....	28,216	5,661	33,877	53,915	87,792
Île-du-Prince-Édouard.....	812	—	812	122	934
Nouvelle-Écosse.....	15,106	—	15,106	1,283	16,389
Nouveau-Brunswick.....	23,755	79	23,834	492	24,326
Québec.....	134,159	86,113	220,272	157,860	378,132
Ontario.....	130,633	35,108	165,741	96,006	261,747
Manitoba.....	36,761	21,422	58,183	64,637	122,820
Saskatchewan.....	25,503	15,505	41,008	76,730	117,738
Alberta.....	115,574	3,809	119,383	41,056	160,439
Colombie-Britannique.....	183,500	24,911	208,411	59,227	267,638
<b>Total, provinces.....</b>	<b>694,019</b>	<b>192,608</b>	<b>886,627</b>	<b>551,328</b>	<b>1,437,955</b>
Yukon.....	14,200	27,900	42,100	39,100	81,200
Territoires du Nord-Ouest.....	11,700	21,900	33,600	161,000	194,600
<b>Canada.....</b>	<b>719,919</b>	<b>242,408</b>	<b>962,327</b>	<b>751,428</b>	<b>1,713,755</b>

Le pays compte plus de 150 essences d'arbres dont 31 sont des résineux, communément appelés «bois mous». Environ les deux tiers des résineux et 10 p. 100 du grand nombre d'essences feuillues ou «bois durs» ont une valeur commerciale. Les résineux forment à peu près 82 p. 100 du volume du bois marchand. La description des principales essences de chaque région forestière se trouve à la section 1. On trouvera plus de détails dans le bulletin n° 61 du ministère des Forêts, *Arbres indigènes du Canada*\*.

Avec l'aide du gouvernement fédéral, les autorités provinciales font périodiquement des inventaires forestiers et, grâce à leur collaboration, le ministère fédéral des Forêts dresse l'inventaire forestier national. Le tableau 2 donne les plus récentes estimations du bois sur pied par province et région. Ces estimations sont révisées à mesure que les inventaires se font plus précis et plus complets.

Le rôle prédominant qu'ont joué la pâte et le papier, le bois d'œuvre et d'autres produits forestiers dans le développement du Canada a porté bien des gens à évaluer les forêts en fonction du seul bois qu'elles renferment. Toutefois, comme on reconnaît de plus en plus l'importance économique des avantages non commerciaux qu'offre la forêt (lieu de divertissement, abri de la faune, protection des bassins hydrographiques, etc.), on en apprécie davantage la valeur véritable et on a une conception plus large de la question forestière.

\* On peut se procurer la sixième édition (1961) chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa; prix: \$2.